

Architects of Wealth

CADEISDA

RAPPORT DE GESTION ANNUEL

DU 01/01/2016 AU 30/12/2016

TABLE DES MATIERES

Activité de la société

1 - Informations relatives à la performance

2 - Informations relatives à l'activité et aux mouvements du portefeuille

3 - Information sur les instruments financiers et placements collectifs du groupe

4 - Information sur les frais de gestion variables

5 - Information sur les critères sociaux, environnementaux, qualité de gouvernance

6 - Information sur la sélection des intermédiaires pour l'aide à la décision d'investissement et d'exécution des ordres

7 - Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation

8 - Commission de mouvement sous-conservateur

9 - Information sur la politique d'exécution de la société de gestion

10 - Calcul du risque global

11 - Politique de rémunération

12 - Présentation des changements substantiels intervenus en cours d'exercice

13 - Swing pricing

14 - Dispositions particulières concernant le rapport annuel des fia exerçant un contrôle sur des sociétés non cotées

15 - Distribution

16 - Instruments financiers dérivés

17 - Politique de gestion des risques

18 - Information sur le montant total de levier

19 - Rapport sur les conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées en 2016

20 - Compléments sociétés sicav

21 - Avis aux porteurs

22 - Répartition et affectation des sommes distribuables

23 - Administration de la société

Activité de la société

Identification de la SICAV

Dénomination : CADEISDA

Classification : Diversifié

OPC d'OPC : Oui, jusqu'à 100% de l'actif net

Affectation des sommes distribuables :
SICAV de capitalisation.

Affectation du résultat net :
Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées :
Capitalisation

Code ISIN :
FR0011245463

Orientation des placements

Objectif de gestion

La SICAV a pour objectif de réaliser, sur la durée de placement recommandée, via une sélection d'OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger et d'instruments financiers détenus en direct, une performance supérieure à celle de l'indice composite 10% MSCI Europe (dividendes réinvestis), 10% MSCI WORLD (dividendes réinvestis), 70% Bloomberg Barclays Euro Treasury 1-10 years (coupons réinvestis) et 10% EONIA, après prise en compte des frais courants.

Indicateur de référence

L'indice MSCI Europe est un indice actions exprimé en euros représentatif des principales capitalisations de chaque pays et secteur européens. Cet indice est publié par Morgan Stanley Capital International et disponible sur www.msci.com. Il est calculé dividendes réinvestis.

L'Indice MSCI World est un indice mondial représentatif des principales places boursières mondiales. L'indice, composé actuellement de 1 500 titres de 22 pays, représente environ 60 % de la valeur boursière combinée des 22 pays. L'indice est pondéré par le flottant des capitalisations boursières. Il est calculé par la société Morgan Stanley Capital International et est disponible sur le site www.msci.com. Il est calculé dividendes réinvestis.

L'indice «Bloomberg Barclays Euro Treasury » est un indice obligataire libellé en euro qui mesure la performance du marché des emprunts d'Etats de la zone euro. L'indice couvre les courbes des taux d'une maturité de 1 à 10 ans. Il est disponible sur le site https://index.barcap.com/Benchmark_Indices/Index_Constituents_for_UCITS. Il est calculé en coupons réinvestis.

L'indice EONIA (Euro Over Night Index Average) correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la zone euro.

La gestion financière est totalement déconnectée de tout indicateur de référence. Toutefois, la performance de la SICAV pourra être rapprochée a posteriori de l'indice composite décrit ci-dessus.

Stratégie d'investissement

1. Stratégies utilisées

La stratégie de la SICAV repose sur la constitution d'un portefeuille d'actifs diversifié. Elle consiste à investir sur des marchés obligataires et dans une moindre mesure au marché actions.

A l'aide d'analyses macro-économiques internes et externes (FMI, organismes internationaux, recherches Indosuez Gestion, recherches de tierces parties) portant sur les prévisions de croissances, chiffres et prévisions d'inflation, chômage, taux directeurs, ou encore balance commerciale et déficit public des Etats (liste non exhaustive), l'équipe de gestion élabore un scénario de taux. La prise en compte de la valorisation des instruments de taux permet de calibrer le risque de taux et les positions sur la courbe et de les implémenter dans le portefeuille.

La SICAV offre une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux permettant d'identifier et de tirer parti de 2 axes de performance comprenant 6 sources de valeurs ajoutées :

- Gestion du risque de taux :
 - Gestion de l'exposition au risque de taux en termes de sensibilité
 - Gestion des positions sur la courbe des taux
- Gestion du risque de crédit :
 - Gestion de l'exposition globale au risque crédit
 - Gestion de l'allocation sectorielle
 - Sélection des émetteurs
 - Choix de titres

L'approche pour la gestion du risque systématique et l'allocation sectorielle est de type « top down », et «bottom up » pour la sélection des émetteurs et le choix de titres.

L'équipe de gestion s'appuie sur l'analyse des fondamentaux de crédit des émetteurs et sur des critères de valorisation.

L'exposition aux taux d'intérêt du fonds sera fonction des prévisions de l'équipe de gestion sur l'évolution du niveau général des taux d'intérêt et de crédit.

L'analyse fondamentale consistera à mesurer les différents grands indicateurs comme la liquidité, le rating moyen d'un univers obligataire (géographique, sectoriel,...), la pentification de la courbe de taux et/ou de crédit, l'état du marché primaire, l'analyse technique (liste non exhaustive). Cette analyse fondamentale des différentes classes d'actifs obligataires permettra ensuite de déterminer les stratégies de crédit implémentées dans le portefeuille (position dans la courbe de crédit, qualité de notation, duration moyenne...)

Les vues macro-économiques et fondamentales font l'objet de actualisation régulière et l'allocation peut évoluer rapidement (modification des paris tactiques et stratégiques).

La SICAV est exposée entre 75% et 100% de l'actif net aux produits de taux.

L'exposition aux titres à haut rendement, à caractère spéculatif, en direct et via des OPC, ne pourra dépasser 20% de l'actif net de la SICAV..

La sensibilité du portefeuille aux produits de taux se situera dans une fourchette comprise entre 0 et 8.

Le degré d'exposition, via des OPC, aux marchés des actions sera compris entre 0% et 25% de l'actif net.

Le degré d'exposition maximale aux marchés des petites et moyennes capitalisations est de 10% de l'actif net.

La SICAV pourra être exposée au risque de change dans la limite de 20% de l'actif net.

La SICAV pourra être exposée aux marchés des pays émergents dans la limite de 20% de l'actif net.

L'univers d'investissement des instruments financiers détenus en direct autorisé est constitué d'une liste d'obligations et de titres de créances négociables régulièrement actualisée, issues des travaux de la recherche interne et ayant fait l'objet de recommandations par la société de gestion.

L'univers de sélection des produits de taux correspond essentiellement à des instruments financiers émis par des émetteurs des pays européens.

L'univers de sélection des OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger correspond à une liste de fonds évalués et suivis selon les critères suivants :

- 1) quantitatifs : analyse performance/risque par rapport aux indices de référence, analyse performance/risque par rapport à l'environnement concurrentiel, suivi des inventaires des portefeuilles par segmentation sectorielle, par devise, par maturité et par qualité de crédit.
- 2) qualitatifs : « due diligence » effectuées périodiquement par entretien direct. En particulier, le processus de gestion et l'expérience des gérants sont des critères discriminants.

Les outils de suivi et de contrôle de chaque OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger ont été mis en place :

- Comités OPC mensuels dédiés au suivi des OPC.
- Contrôle performance/risque par rapport aux références et à la concurrence pour chaque OPC.
- Existence sur la liste des OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger autorisés des valeurs en portefeuille.

2. Actifs utilisés (hors dérivés intégrés)

Actions : La SICAV n'investira pas son actif directement en actions.

Titres de créances et instruments du marché monétaire :

La SICAV pourra investir jusqu'à 100% de son actif en obligations, titres de créance négociables ou autres instruments du marché monétaire d'émetteurs publics ou privés.

La répartition entre dettes publiques et dettes privées n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché.

Les titres de créance sont sélectionnés parmi une liste régulièrement actualisée telle qu'issue des travaux d'analyse interne fondée notamment sur les analyses de brokers et un système indépendant de notation interne au groupe Crédit Agricole.

La Société de gestion ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place ses propres procédures pour prendre ses décisions d'investissement ou de désinvestissement.

La Société de gestion ne recourt pas mécaniquement à ces notations mais privilégie sa propre analyse pour évaluer la qualité de ces actifs et décider de l'opportunité de conserver ou de céder le titre.

L'univers d'investissement du fonds est défini notamment par la zone géographique, la devise, la maturité, le type de titres et une notation minimale à l'achat selon les agences de notation.

A titre d'illustration, la SICAV sélectionnera des titres « Investment Grade », par exemple de notation minimale « BBB- » selon l'agence de notation Standard & Poor's ou équivalent ou jugé équivalent par la société de gestion, au jour de l'investissement.

La SICAV se réserve également la possibilité d'investir en titres « Haut Rendement/ High Yield » à caractère spéculatif dont la notation est par exemple strictement inférieure à « BBB- »

En tout état de cause, les titres à haut rendement, à caractère spéculatif ne pourront dépasser plus de 20% de l'actif net de la SICAV.

Parts et actions d'OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger :

La SICAV pourra investir jusqu'à 100% de son actif en actions ou parts d'OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger de toutes classifications, de toutes zones géographiques, libellés en toutes devises.

OPCVM de droit français *	X
OPCVM de droit européens *	X
FIA * de droit français répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier	X
FIA * européens répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier	X
Fonds d'investissement de droit étranger (hors Europe) répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier *	X

*Ces OPCVM et FIA ne pourront détenir plus de 10% de leur actif en OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger.

En outre, la SICAV pourra investir jusqu'à 10% en cumul de l'actif net en :

- x FIA ou fonds d'investissement respectant les critères du RGAMF
- x OPCVM ou FIA pouvant investir plus de 10% de leur actif en OPCVM, FIA ou fonds d'investissement
- x OPC nourriciers
- x Fonds professionnels à vocation générale avec dérogations liées aux emprunts et au risque global
- x Fonds professionnels spécialisés

Ces OPCVM, FIA et fonds d'investissement de droit étranger peuvent être gérés par la société de gestion ou une société liée au Groupe Crédit Agricole. Les stratégies d'investissement de ces OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger sont compatibles avec celle de la SICAV.

3. Description des dérivés utilisés pour atteindre l'objectif de gestion :

Instruments dérivés utilisés

Les instruments dérivés seront utilisés dans un but d'exposition ou de couverture. La durée de vie des instruments dérivés utilisés ne pourra pas être supérieure à un an.

- Nature des marchés d'intervention :
 - x réglementés ;
 - x organisés ;
 - .. de gré à gré.
- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir
 - x action
 - x taux ;
 - x change ;
 - .. crédit ;
 - .. autres risques.
- Nature des interventions, (l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion) :
 - x couverture ;
 - x exposition ;
 - .. arbitrage ;

- .. autre nature.
- Nature des instruments utilisés :
 - x futures ;
 - x options ;
 - .. swaps ;
 - .. change à terme ;
 - .. dérivés de crédit ;
 - .. autre nature
- Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :
 - x couverture ou exposition du risque de taux et de change
 - x couverture ou exposition action
 - x reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
 - .. augmentation de l'exposition au marché et précision de l'effet de levier
 - .. autre stratégie

Titres intégrant des dérivés (warrants, credit link note, EMTN, bons de souscription,...) :

La SICAV n'utilisera pas de titres intégrant des dérivés. Cependant la SICAV pourra détenir, via des OPCVM des obligations convertibles.

4. Dépôts, liquidités et emprunts d'espèces

Afin de contribuer à la réalisation de l'objectif de gestion, la SICAV pourra avoir recours à des liquidités et à des emprunts, notamment en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie de la SICAV et tirer parti d'opportunités de marché. Ce type d'instruments sera néanmoins utilisé de manière accessoire.

- Dépôts : la SICAV se réserve la possibilité d'utiliser les dépôts dans la limite de 20% de son actif auprès d'un même établissement de crédit. La durée des dépôts ne peut pas être supérieure à un an.
- Emprunts d'espèces : la SICAV n'a pas vocation à être emprunteur d'espèces, toutefois, il pourra réaliser des opérations d'emprunt d'espèces dans la limite de 10% de son actif.

5. Opérations d'acquisition et cession temporaire de titres

La SICAV ne procédera pas à des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type

La SICAV s'adresse à tous souscripteurs, plus particulièrement destiné à servir de support de contrats d'assurance vie en unité de compte.

Cette SICAV est destinée à des investisseurs souhaitant optimiser le potentiel de leur placement en s'exposant principalement sur les marchés des produits de taux et dans une moindre mesure aux marchés des actions.

L'action de cette SIVAV ne peut être souscrite par une "US Persons" au sens des réglementations américaines suivantes : Régulation S de la SEC (Part 230-17 CFR230903) et Foreign Account Tax Compliance Act, dite FATCA. Parallèlement, les Institutions financières non participantes à FATCA et les entités étrangères non financières passives ne peuvent figurer sur le registre du FIA.

Statut FATCA de l'OPC, tel que défini par l'accord intergouvernemental signé le 14 novembre 2013 entre la France et les Etats-Unis : Institution financière non déclarante française réputée conforme (annexe II, II, B de l'accord précité ; http://www.economie.gouv.fr/files/usa_accord_fatca_14nov13.pdf)

L'investissement dans cette SICAV ne doit pas représenter la totalité d'un portefeuille financier.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cette SICAV dépend de la situation personnelle du porteur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins d'argent actuels mais également de son souhait ou non de prendre des risques. Il est également recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce FIA.

1 - Informations relatives à la performance

Du 28/12/2015 (VL = 1 112.18 EUR) au 30/12/2016 (VL = 1 162.44 EUR), le fonds réalise une performance de 4.52%.

L'indice de référence du fonds affiche une performance de 2.73% sur la même période.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

2 - Informations relatives à l'activité et aux mouvements du portefeuille

Janvier 2016

Principaux mouvements					
Achat / Renforcement	ISIN	Date	Vente / Allègement	ISIN	Date
JPM FDS EUROPE DYNAMIC C 3DEC	LU0129450945	12/01/16	INST.CRE.OFI.6%11-080321 EMTN	XS0599993622	07/01/16
AMUNDI D.J.EUROST.50 UCITS ETF	FR0010654913	04/01/16	A2A 4,375%13-100121	XS0951567030	18/01/16
			PERNOD RICARD 1,875%	FR0012968931	18/01/16
			BMW US CAP.1,125%15-180921	DE000A1Z6M12	22/01/16

Commentaire de marché

Europe : Après des réactions de marché en demi-teinte à l'issue de la réunion de la BCE de décembre, l'inflexion est notable au cours de la réunion de janvier qui prépare à une accentuation des mesures d'assouplissement monétaire en Mars. Le marché anticipe désormais une nouvelle baisse du taux de refinancement (à -0.50%) et une intensification du programme d'achat d'actifs. En ce qui concerne les publications économiques, la consommation dans la zone euro a atteint un point haut en 9 ans et les commandes manufacturières allemandes ont dépassé les attentes (1.5% vs cs 0.1%). En Italie, l'attention s'est portée sur le système bancaire des prêts non performants, avec des inquiétudes croissantes sur la capacité des banques italiennes à gérer leur bilan et l'impact que cela pourrait avoir sur le reste de l'économie. En Espagne, suite aux élections législatives de décembre, l'incertitude politique demeure et le pays reste sans coalition au pouvoir. Enfin, au Royaume-Uni, l'incertitude sur le référendum du maintien du pays dans l'Union Européenne pèse sur la devise et contraint les courbes de taux. Le comité de politique monétaire a revu à la baisse ses prévisions de croissance à court-terme à 0.5%T au T4-15 et T1-16. Le gouverneur Carney a déclaré que ce n'était « pas encore le moment de relever les taux d'intérêt ». L'inflation a rebondi à 0.2% en rythme annualisé et le chômage a baissé à 5.1% (le niveau le plus bas depuis mars 2006).

Sur 1 mois, la performance du fonds est de -1.63%. Sur le mois, nous avons profité de la correction de marché pour renforcer l'exposition action via un ETF Amundi Euro Stoxx 50 et sur le fonds JPM Europe Dynamic. De plus, nous avons pris nos profits sur certains titres obligataires (A2A, BMW, Pernod Ricard...).

Février 2016

Principaux mouvements					
Achat / Renforcement	ISIN	Date	Vente / Allègement	ISIN	Date
CARNIVAL 1,625%16-220221	XS1319820624	15/02/16	AMUNDI D.J.EUROST.50 UCITS ETF	FR0010654913	26/02/16
PORTUGAL 3,85% 05-21	PTOTEYOE0007	12/02/16	PORTUGAL 3,85% 05-21	PTOTEYOE0007	17/02/16
			ICADE 1,875%15-140922 STAND.	FR0012942647	03/02/16
			ANH-BUSCH INBEV 0,8%15-200423	BE6276039425	08/02/16

Commentaire de marché

Les taux US ont débuté le mois sur une note positive, en ligne avec la faible performance des actions US et soutenus par un chiffre décevant des NFP. Cependant, les chiffres économiques aux US se sont majoritairement améliorés le reste du mois, apaisant les risques d'une récession sur le court terme. Le marché abandonne les anticipations de hausse de la Fed d'ici la fin d'année. En cohérence avec la zone euro, les anticipations d'inflation ont touché des nouveaux plus bas durant le mois.

Les prévisions pour davantage d'assouplissement lors du meeting de mars de la BCE ont quelque peu augmenté durant le mois, reflétant une nouvelle diminution des anticipations d'inflation à longue échéance. Ce mois de février a également été celui des déceptions en termes de chiffres économiques dans la région, sous la forme de faibles indices PMIs, productions industrielles ainsi qu'une inflation très nettement en deçà des attentes. Ayant été en grande partie non-affectés par la faiblesse de l'environnement macro-économique en janvier, les spreads souverains se sont écartés assez fortement en février. Parmi les souverains périphériques, le Portugal a continué de présenter une faiblesse idiosyncratique forte. Le taux 10y Bund a rallié durant février et a terminé le mois à 11bp, malgré la reprise des actifs risqués lors de la seconde moitié du mois.

Pour les obligations d'entreprises le mois a été faible. Les indices dérivés se sont fortement écartés en début du mois lorsque les craintes de non-paiement des coupons par certaines banques ont effrayé le marché. L'action de certaines banques centrales, diminuant encore davantage leurs taux d'intérêt déjà en territoire négatif, a été un challenge supplémentaire pour les financières. Cependant, une partie importante de l'écartement initial s'est inversée en fin de mois alors que les craintes s'apaisaient. Le marché primaire s'est revigoré durant le mois avec plusieurs émissions notables (Vodafone, Deutsche Bahn, Roche...).

La performance du fonds sur le mois est de -0.3%. Nous avons vendu les titres AB Inbev 2023 et Icade 2022 et participé à l'émission Carnival.

Mars 2016

Principaux mouvements					
Achat / Renforcement	ISIN	Date	Vente / Allègement	ISIN	Date
DEUTSCHE BANK 1%16-180319	DE000DL19SQ4	15/03/16	AMUNDI D.J.EUROST.50 UCITS ETF	FR0010654913	08/03/16
ANH-BUSCH INBEV 0,875%16-0322	BE6285452460	16/03/16	ANGLO AME 2,875%20	XS0995040051	04/03/16
BARCLAYS 1,875%16-230321	XS1385051112	16/03/16	ANGLO AME 2,875%20	XS0995040051	03/03/16
COVESTRO 1%16-071021	XS1377763161	03/03/16			

Commentaire de marché

Le très fort rebond observé en mars est consécutif aux annonces spectaculaires de la Banque Centrale Européenne le 10 mars. En effet en plus de son programme existant qui est augmenté (+20mds/mois dès la fin du T2), Mario Draghi a annoncé une baisse supplémentaire des taux de dépôt (-10bp à -0.40%), un nouveau cycle d'opération de refinancement à long terme (TLTRO II) et, contre toute attente, une extension du programme d'achat d'actif à de la dette privée "investment grade" non bancaire. Cette nouvelle a eu un impact retentissant dans le monde obligataire, avec la perspective d'un acheteur aussi important dans le marché, les spreads de crédit se sont rapidement détendus (parfois une division par 2 du spread pré-annonce!).

Dans ces conditions les spreads vont rester contenus et le risque est devenu pour le moins asymétrique notamment sur les taux souverains qui sont à nouveau à des points bas (10 ans Allemand à 0.15% le 31 mars 2016 vs 0.07% au point bas de 2015). Les investisseurs avaient beaucoup d'attente et ont été rassurés, pour autant, les effets immédiats de doivent pas masquer les grandes tendances que sont les risques politiques (UK, Espagne, Grèce) et économiques (croissance modérée et inflation proche de 0 en Europe). Hors zone euro, il est important de noter que la Fed aussi alimente les débats en tempérant sa politique monétaire et en accordant une place non négligeable à la situation internationale dans son analyse. Les attentes de hausses des taux ont immédiatement été revues à la baisse avec un effet très fort sur les emprunts d'état (10 ans US à 1.76% fin mars vs 2.24% le 1 janvier).

Sur le mois de mars la performance du fonds est de 1.84%. Au cours du mois, nous avons allégé l'exposition aux actions (Etf Eurostoxx 50) et vendu 2 obligations : Anglo American 2020 après une très forte performance et le Standard Chartered 2019 (opération de rachat par l'émetteur). Durant le mois nous avons participé à 2 émissions primaires sur des titres bien notés (AB Inbev et Covestro) et 2 émissions financières Barclays 2021 et Deutsche Bank 2019. La sensibilité au risque de taux est à 0.93 en fin de mois.

Avril 2016

Principaux mouvements					
Achat / Renforcement	ISIN	Date	Vente / Allègement	ISIN	Date
BNP PARIBAS 0,75%16-111122	XS1394103789	05/04/16	TELEFONICA 4,693%09-111119	XS0462999573	28/04/16
OATE 0,25%13-25072024 INDX	FR0011427848	26/04/16	ITALY 2,5%14-011224	IT0005045270	05/04/16
LAGARDERE 2,75%16-130423	FR0013153160	06/04/16	RCI BQUE 0,625%15-040320 EMTN	FR0012596179	28/04/16
			ASF 7,375% 09-200319 EMTN	FR0010737882	28/04/16
			ROYAL BK SCOT.5,375%09-300919	XS0454984765	27/04/16

Commentaire de marché

A l'identique des mouvements de marché du mois de Mars, la poursuite des bonnes performances d'Avril s'explique par les détails fournis par la BCE sur l'extension de son programme d'achat d'actifs aux émissions d'entreprises, à partir du mois de juin. Sur les taux, des prises de bénéfices ont poussé les rendements à la hausse (0.3% sur le 10 ans allemand), sans toutefois répliquer le krach obligataire du printemps 2015.

Le support de la BCE alimente le rallye sur les marchés obligataires européens (taux, crédit, haut rendement, dette subordonnée). Les taux nominaux restent bas, les primes de risque "protégées" par l'action de la BCE : ces performances de court terme ne doivent pas masquer les risques politiques (Royaume Uni, Espagne, Grèce) et économiques (croissance modérée et inflation proche de 0 en Europe). Après la réunion de la BCE du 21 avril nous augmentons la durée de façon mesurée (de 0.60 à 1.25). L'appétit des investisseurs pour les titres éligibles au programme d'achat de la BCE nous offre une opportunité de vendre ces obligations, cristallisant les excellentes performances associées. Hors zone euro, les banques centrales japonaises et américaines conservent leur politique monétaire à niveau inchangé, soulignant le relâchement du stress sur les marchés financiers.

La performance du fonds sur le mois est de 1,23%. Nous profitons de la performance du marché secondaire sur lequel le potentiel de performance est désormais limité (Enel, Lloyd's, RBS, AB Inbev ...). Par ailleurs nous avons initié une position en OAT indexée à l'inflation et participé à l'émission primaire du groupe Lagardère.

Mai 2016

Principaux mouvements					
Achat / Renforcement	ISIN	Date	Vente / Allègement	ISIN	Date
SISF EU AL AR CEC	LU0995125985	12/05/16	FID US HY YC EUR H	LU0665148036	04/05/16
BNPP TV14-200326 EMTN	XS1046827405	03/05/16	BNP PARIBAS 0,75%16-111122	XS1394103789	03/05/16
MUL LY U10Y IB CC USD C.	LU1390062831	20/05/16	VALLOUREC 4,25%11-140217	FR0011149947	13/05/16
DAIMLER 0,25%16-110520	DE000A169NA6	03/05/16			
HOLCIM FINANCE 1,375%16-260523	XS1420337633	19/05/16			

Commentaire de marché

Sur le mois de Mai, la performance du fonds est de +0.07%. Les performances depuis le début de l'année sont respectivement de 1.16%. Suite aux excellentes performances des mois de Mars et Avril, le mois de Mai marque un ralentissement dans la sphère obligataire. La publication des minutes de la réunion de la Fed du mois d'avril augmente les probabilités de 2 hausses de taux cette année, dont une d'ici la fin de l'été. L'ensemble des marchés accueille favorablement cette perspective, qui renforce la vision positive de l'économie américaine.

La perspective de l'implémentation des achats d'obligations émises par les entreprises à partir du mois de Juin soutient l'ensemble du marché de la zone Euro. Le marché primaire est extrêmement actif, avec 69.5 M€ c, soit le plus fort mois en volume d'émissions depuis Mai 2009. L'offre de titre rencontre une demande soutenue de la part des investisseurs, la plupart des émissions étant sursoucrées 2 à 3 fois. Les performances de court terme ne doivent pas masquer les risques politiques (référendum UK, élections en Espagne, Italie, dissensions entre le FMI et les Européens sur la dette grecque). Dans ce contexte nous maintenons une approche prudente de la duration tout au long du mois (1.25). Le portefeuille conserve une poche de liquidités importante.

Juin 2016

Principaux mouvements					
Achat / Renforcement	ISIN	Date	Vente / Allègement	ISIN	Date
AMUNDI CONVERT.EUROPE AE C3DEC	LU0568615057	24/06/16	LYX.US\$ 10 Y INFL.EXPECT.UCITS	LU1390062831	24/06/16
DBXT2 ITRAXX CROSS.UC1TS 1C C.	LU0290359032	24/06/16	A.P. MOELLER-MAERSK 1,5%15-22	XS1324446092	09/06/16
HSBC GEM DEBT L1CH	LU0570051812	21/06/16	AMUNDI D.J.EUROST.50 UCITS ETF	FR0010654913	20/06/16
AIR LIQUID.0,125%16-130620 EMTN	FR0013182805	06/06/16	ENBW ENERGIE TV14-020476	XS1044811591	07/06/16
TEREOS FINANCE 4,125%16-160623	FR0013183571	09/06/16	TEVA PHARMAC 1,25%15-310323	XS1211040917	31/05/16

Commentaire de marché

Le résultat du référendum britannique ouvre une période d'incertitudes politique et économique. Les Banques Centrales (BCE, BoE) s'attendent à fournir les liquidités nécessaires au secteur bancaire et aux marchés. La BCE implémente depuis le 8 juin son programme d'achat d'obligations d'entreprises, au rythme de 425 M€ par jour, ce qui représente un soutien massif pour le marché du crédit européen. Les taux sans risque s'inscrivent durablement en territoire négatif, forçant les investisseurs à chercher du rendement sur les obligations d'entreprises et le haut rendement. Les anticipations de moyen terme restent positives sur ces segments obligataires. Les investisseurs européens accentuent de la diversification de risque/rendement sur le haut rendement américain et la dette émergente.

Sur le mois de juin, nous avons eu tout d'abord une approche défensive avant le référendum avec une poursuite de l'allègement du risque : vente des titres Wendel, AP Moeller Maersk, Teva et ENBW. Nous avons aussi et allégé les fonds Candriam High Yield et l'ETF Amundi Eurostoxx 50. Néanmoins nous avons participé à deux émissions primaires attractives: Tereos et Air Liquide. En fin de mois nous avons investi sur le fonds HSBC Gem Debt Total return, fonds de performance absolue sur les pays émergents. Puis, le 24 juin compte tenu de la réaction des marchés après le référendum, nous avons réinvesti sur du Haut Rendement européen (ETF DB Itraxx) et sur des obligations convertibles (Amundi Convertible Europe).

Juillet 2016

Principaux mouvements					
Achat / Renforcement	ISIN	Date	Vente / Allègement	ISIN	Date
MUZINICH ENHANCEDYIELD SHORT-T	IE0033758917	22/07/16	DBXT2 ITRAXX CROSS.UC1TS 1C C.	LU0290359032	11/07/16
EDR SIGN FINANCIAL BONDS I	FR0010584474	08/07/16	CARNIVAL 1,625%16-220221	XS1319820624	27/07/16
JPMORGAN CHASE 0,625%16-250124	XS1456422135	18/07/16	DAIMLER 0,25%16-110520	DE000A169NA6	08/07/16
PION.AR.EURO.EQ.HC	LU0551348393	28/07/16	HOLCIM FINANCE 1,375%16-260523	XS1420337633	04/07/16
ING BANK TV14-250226 EMTN	XS1037382535	28/06/16	AGIF DISCOV EUROPE STR AT EUR	LU1158111267	28/07/16

Commentaire de marché

Sur le mois de juillet, la performance du fonds est de 1.63%. Durant le mois, nous avons pris des profits sur notre pari tactique sur le Crossover en vendant l'ETF DB Itraxx Crossover 5 years. De plus, nous avons vendu une ligne de Merck, Holcim et de Daimler, allégé le fonds de performance absolue Allianz Discovery Europe, et vendu notre exposition sur le future Euro Stoxx 50. En face de cela, nous avons initié une position sur un fonds d'obligations court terme Muzinich Enhanced Yield Short Term, un fonds de performance absolue Pioneer Absolute Return European Equity, un fonds de dettes financières EdR Signatures Financières. De plus, nous avons acheté quelques obligations comme JP Morgan 2024, Bank of America 2023.

Août 2016

Principaux mouvements					
Achat / Renforcement	ISIN	Date	Vente / Allègement	ISIN	Date
OMV TV15-PERP.	XS1294342792	05/08/16	AGIF DISCOV EUROPE STR AT EUR	LU1158111267	02/08/16
EDR SIGN FINANCIAL BONDS I	FR0010584474	19/08/16			
BNP PARIBAS 2,25%16-0127	XS1470601656	05/08/16			

Commentaire de marché

Les marchés ont globalement évolué en août sans tendance marquée et dans de faibles volumes, avec un niveau de volatilité historiquement bas. Les principaux points d'attention ont été les indicateurs macroéconomiques européens post-Brexit, le discours de la présidente de la Réserve fédérale américaine (Fed), Janet Yellen, à Jackson Hole et le rebond des cours du pétrole. Notons également un agenda politique relativement chargé en Espagne, au Brésil, mais également sur le plan multilatéral, avec le sommet du G20 prévu en Chine début septembre.

Pour l'instant, le scénario noir tant redouté en mai et juin ne s'est pas produit. Malgré la décision du Royaume-Uni de quitter l'Union Européenne le 23 juin dernier, l'indice PMI des directeurs d'achat de secteurs manufacturier et non manufacturier sur le Vieux Continent s'est légèrement amélioré en août (53,3) par rapport à juillet (53,2). Au Royaume-Uni spécifiquement, l'indice a signé un spectaculaire rebond, après avoir dans un premier temps, en juillet, accusé le coup. En tout état de cause, le pays devrait éviter la récession, les analystes ne s'attendant plus maintenant pour le second semestre qu'à une stagnation de l'économie. L'action rapide de la Banque Centrale (baisse des taux le 4 août), la transition politique rapide et maîtrisée, et la baisse de la Livre qui a stimulé les exportations ont contribué à stabiliser la situation. Notons que l'on s'achemine en Espagne vers de nouvelles élections, Mariano Rajoy n'ayant une nouvelle fois pas obtenu la confiance du Parlement.

Aux Etats-Unis, le discours de Janet Yellen du 26 août est venu appuyer le constat d'une bonne tenue de l'économie en mettant l'accent sur la « solide performance du marché de l'emploi ». Des présidents d'antennes régionales ont en outre expliqué que l'économie américaine paraissait suffisamment solide pour absorber le choc d'une nouvelle hausse des taux. Cependant, de nombreux observateurs, habitués à la prudence de la Fed, l'estiment prématurée pour septembre.

Du côté des émergents, la présidente brésilienne Dilma Rousseff a été officiellement destituée au profit de son ancien vice-président, Michel Temer.

Durant le mois nous avons vendu des titres qui avaient largement profité du programme d'achat d'actifs de la BCE (Air Liquide, JAB Holdings) et réinvesti sur les titres BNP 2027 et OMV subordonnées. En début de mois nous avons refermé notre position sur les dividendes européens après une performance de +3%. Concernant les fonds diversifiés nous avons arbitré une partie du Fonds Allianz discovery après un début d'année décevant vers le fonds Pioneer Absolute Return European Equity.

Septembre 2016

Principaux mouvements					
Achat / Renforcement	ISIN	Date	Vente / Allègement	ISIN	Date
INDOSUEZ SEREN.PLUS G FCP 3DEC	FR0012740959	13/09/16	FID US HY YC EUR H	LU0665148036	01/09/16
AXA US SH.DUR.HIGH Y1.B C.3DEC	LU0211118483	01/09/16	CANDRIAM BDS EURO HY CL.I C.	LU0144746509	12/09/16
PIC.EM.LOC.CUR.DEBT I EUR 5DEC	LU0280437160	16/09/16	BNP PARIBAS 2,25%16-0127	XS1470601656	06/09/16
HSBC HLDGS 0,875%16-060924	XS1485597329	30/08/16	EDR SIGN FINANCIAL BONDS I	FR0010584474	09/09/16
SAIPEM FIN INT 3%16-080321	XS1487498922	01/09/16	SWISS RE ADMIN 1,375%16-270523	XS1421827269	05/09/16

Commentaire de marché

Sur le mois de septembre les taux sans risque cherchent une direction. La première partie du mois voit les taux monter en attente des réunions de la BCE et de la FED. Puis à partir du 14 septembre, ils baissent à nouveau dans un contexte d'aversion au risque avec un point bas observé en séance pour le 10 ans allemand à -15bp (30 sept). La BCE n'a pas communiqué sur une extension de son programme d'achat lors de la réunion de septembre, et la Banque du Japon a modifié sa philosophie d'intervention : dorénavant, le taux 10 ans est administré et le niveau souhaité par la Banque Centrale est fixé à 0%. Les taux longs (supérieurs à 10 ans) restent soumis aux fluctuations de marchés, tandis que les maturités inférieures sont sous tutelle de la Banque Centrale. La BCE poursuit son programme d'achats d'actifs à un rythme soutenu (29 Milliards d'euros de crédit corporate à fin septembre).

Deutsche Bank encourt une amende potentiellement supérieure à 10 Milliards de \$ aux Etats-Unis, projetant une fois de plus le secteur bancaire européen dans une phase de stress. Le mouvement de marché reste localisé au secteur bancaire et ne se diffuse que brièvement. La performance des indices crédit est négative en raison d'un léger écartement des primes de risque, en fin de mois.

Les taux européens pourraient remonter légèrement d'ici la fin d'année sans toutefois présager d'un mouvement d'amplitude similaire à 2015. Ce mouvement pourrait s'observer aussi aux US et au UK (élections et Brexit). Dans ce contexte nous maintenons une sensibilité aux taux inférieure à 1. Les spreads de crédit bénéficient fortement des achats de la BCE qui s'inscrivent dans la durée. Néanmoins nous avons allégé les titres les plus longs qui ont largement bénéficié du programme d'achat et dont le potentiel de performance semble réduit.

Sur le mois, la performance du fonds est de -0.09%. Nous avons arbitré notre position en HY US long (Fidelity) contre un fonds ayant un positionnement court terme (AXA US short duration). Nous avons initié une position de dette émergente avec le fonds Pictet Emerging Local debt. Sur la partie titres vifs nous avons vendu des titres longs (BNP, Bank of America, Swiss RE et JP Morgan) et réinvesti en partie sur le marché primaire sur des titres plus courts (Evonick, Saipem, Saint Gobain).

Octobre 2016

Principaux mouvements					
Achat / Renforcement	ISIN	Date	Vente / Allègement	ISIN	Date
CPR FOCUS INFLAT I	FR0010838722	17/10/16	AMUNDI CONVERT.EUROPE AE C3DEC	LU0568615057	06/10/16
LYX.US\$ 10 Y INFL.EXPECT.UCITS	LU1390062831	11/10/16	OATE 0,25%13-25072024 INDX	FR0011427848	27/10/16
AIR FRANCE - KLM 3,75%16-1022	FR0013212958	05/10/16	LAGARDERE 2,75%16-130423	FR0013153160	10/10/16
DANONE TF16-031122 CONFID	FR0013216900	25/10/16	TEREOS FINANCE 4,125%16-160623	FR0013183571	04/10/16
AVIVA 0,625%16-271023	XS1509003361	20/10/16			

Commentaire de marché

Sur le mois d'octobre, la performance du fonds est de 0.67%, à comparer à -0.96% pour l'Effas 1-10 (dette souveraine européenne) et -0.80% pour un indice crédit.

Les taux souverains progressent fortement sur la période : de -0.13 bps le 30/09 à + 0.14% le 31/10 pour le 10 ans Allemand. L'inflexion de l'intervention des banques centrales internationales, amorcée cet été par la Banque du Japon, poursuit son cheminement : début octobre, le marché craint un "tapering" de la BCE, c'est à dire un ralentissement du rythme d'achat mensuel d'actifs. La BCE intervient peu pour calmer ces craintes, et lors de la réunion du comité de politique monétaire du 20 Octobre, M. Draghi renvoie à la réunion de décembre l'annonce de mesures supplémentaires. Le marché du crédit n'est pas impacté par cette hausse des taux, le secteur des financières bénéficie au contraire de l'appétit des investisseurs et les primes de risque se resserrent, de la dette senior jusqu'à la dette très subordonnée (+2.68% sur le segment AT1s). C'est le cas également pour le Haut Rendement : -21 bps sur les primes de risques (indices IBoxx), pour lequel la demande des investisseurs dépasse la norme : 6 fois la taille de l'émission au cours du mois, contre 2 à 3 fois usuellement.

Le mouvement observé en Europe se retrouve aussi aux US puisque le taux 10 ans s'écarte de 23bp sur le mois d'octobre dans un contexte d'anxiété grandissante à l'approche des échéances électorales et des attentes concernant les actions de la FED. Les différents indicateurs macro et micro économiques publiés confirment la bonne tenue de l'économie américaine : croissance américaine est publiée à 2.9%, en rythme annualisé (2.6% estimés), confortée par des chiffres ISM (51.5) et PMI (52.3) en progression sur le mois. La publication des minutes de la réunion de la FED du mois de Septembre n'apporte pas d'information supplémentaire sur la volonté de l'institution de monter les taux, seuls 3 membres votent en faveur d'une hausse immédiate, 7 membres votent pour le statu quo.

Nous avons participé aux émissions primaires d'Air France-KLM 2022, Telefonica 2020 et Aviva 2023, après avoir pris nos profits sur les titres Lagardere 2023 et VF Corp 2023.

Nous avons également initié des poses sur l'inflation à travers les fonds CPR Focus Inflation et l'ETF Lyxor USD 10Y Inflation. En vue du référendum italien du 04 décembre, nous avons mis en place une stratégie anticipant une hausse des taux italiens. La sensibilité du fonds reste inchangée à 0.77.

Novembre 2016

Principaux mouvements					
Achat / Renforcement	ISIN	Date	Vente / Allègement	ISIN	Date
BNY MEL.ABS.R.EQ.FD-T(H)CAP.3D	IE00B3TH3V40	07/11/16	LYX.US\$ 10 Y INFL.EXPECT.UCITS	LU1390062831	18/11/16
INDOSUEZ EUR.PATRIM.G FCP 3DEC	FR0012459246	16/11/16	CANDRIAM BDS EURO HY CLI C.	LU0144746509	04/11/16
RCI 0,625%16-101121	FR0013218153	03/11/16	AGIF DISCOV EUROPE STR AT EUR	LU1158111267	04/11/16
FIDEL GL FIN SER Y	LU0346388704	10/11/16	HENKEL 0%16-130918	XS1488370740	18/11/16
FIDEL GL HEALT A C	LU0261952419	09/11/16			

Commentaire de marché

Sur le mois de novembre, la performance du fonds est de 0.24%, à comparer à -0.73% pour l'Effas 1-10 (dette souveraine européenne) et -1.04% pour un indice crédit.

L'univers obligataire européen inverse sur la période la dynamique positive en place depuis l'été : les taux montent et les primes de risque s'écartent. La hausse des taux longs européens, engagée depuis Septembre 2016 se poursuit, entraînée par la hausse des taux américains et la discrétion de la BCE quant à la poursuite de son programme de QE. Les taux américains montent fortement suite aux résultats de l'élection présidentielle américaine : les marchés anticipaient une élection de Mme Clinton, et de ce fait une poursuite des politiques budgétaires et monétaires actuelles, en dépit du programme de relance favorisé par la candidate démocrate. L'élection de M. Trump favorise un scénario de rupture avec les politiques menées jusqu'à présent : hausse des barrières protectionnistes, phénomène inflationniste, et possible changement de présidence à la FED lorsque le mandat de Mme Yellen arrivera à son terme début 2018. Dans ce contexte, le taux 10 ans américain progresse de 56 points de base sur le mois, le taux 10 ans allemand de 11 bps. En zone Euro, la prime de risque sur l'état italien atteint en séance 190 bps en cours de mois, au plus large de puis 2014, avant les annonces et implémentations des programmes d'achat de la BCE. Le marché anticipe la victoire du non au référendum constitutionnel du 4 décembre, et la démission du Premier Ministre M. Renzi, et l'incertitude politique qui en découlerai.

Dans le portefeuille, nous maintenons une sensibilité taux faible, proche de 0.60. En toute fin de mois, nous prenons nos bénéfices sur l'arbitrage souverain Italie / Allemagne mis place en Septembre pour un profit de 20 bps de valeur liquidative. Au cours du mois, nous implémentons une stratégie à l'écartement du risque souverain français contre Allemagne, dans une logique de protection des primes de risque en portefeuille. Nous arbitrons la positions de Allianz Discovery vers le fonds BNY Mellon Absolute Return Equity et nous vendons nos positions de haut rendement européen (Candriam Euro High Yield).

Décembre 2016

Principaux mouvements					
Achat / Renforcement	ISIN	Date	Vente / Allègement	ISIN	Date
UBS GRP FDG 1,5%16-301124	CH0341440334	29/11/16	AXA US SH.DUR.HIGH Y1.B C.3DEC	LU0211118483	29/11/16
LYXOR UCITS ETF FTSE MIB FCP	FR0010010827	06/12/16	FINMECCAN 5,75% 2018	XS0182242247	13/12/16
PORTUGAL 3,85% 05-21	PTOTEOE0007	05/12/16	ANGLO AMER CAPITAL 1,5%15-0420	XS1211292484	13/12/16
PION.AR EU.EQ.IC3D	LU0551348559	15/12/16	PION.AR.EURO.EQ HC	LU0551348393	15/12/16
ALLIANZ TV12-171042	DE000A1RE1Q3	12/12/16	ALLIANZ FI.TV11-080741 EMTN	DE000A1GNAH1	12/12/16

Commentaire de marché

Paradoxalement, depuis l'élection de Donald Trump, les marchés flirtent avec les records et se sont mis dans une configuration haussière qu'aucun événement n'est parvenu à entraver jusqu'à la fin de l'année, ni le référendum italien ni la hausse largement anticipée des taux courts de la Réserve fédérale américaine (Fed). La prolongation de l'action de la Banque Centrale Européenne dans le temps et l'accord de réduction de la production de pétrole d'autre part sont venus alimenter la dynamique des marchés, de même que les bons indicateurs microéconomiques.

En Italie, si la victoire du « Non » au référendum proposé par Matteo Renzi était largement anticipée, c'est l'ampleur du rejet qui a attiré l'attention, avec près de 60% d'électeurs qui se sont prononcés contre la réforme institutionnelle voulue par le désormais ex-chef du gouvernement italien. Cependant, les marchés s'attendaient à un soutien important de la BCE dans ce cas de figure, ce qui a porté la hausse. Le principal enjeu est désormais de savoir si des élections législatives anticipées auront lieu ou pas. La possibilité d'une victoire du Mouvement populiste 5 Etoiles pourrait générer de l'instabilité politique dans la Péninsule.

Concernant la zone euro dans son ensemble, le président de la BCE a confirmé qu'il prolongeait son programme de rachat d'actifs de neuf mois, au-delà de son terme initial prévu en mars 2017, mais pour des montants moindres que ceux employés actuellement (60 milliards d'euros par mois contre 80 milliards d'euros aujourd'hui). Cela a été vu comme l'amorce d'un ralentissement de sa politique ultra accommodante. Ses perspectives de croissance sont par ailleurs restées inchangées (1,7% en 2016 et en 2017, 1,6% en 2018). Concernant l'inflation en revanche, la BCE n'entrevoit toujours pas de retour à l'objectif des 2%.

Aux Etats-Unis, la Fed a décidé comme attendu d'augmenter ses taux de 0,25 point et a délivré un message optimiste sur l'économie américaine, déclarant envisager trois hausses de taux en 2017.

Sur le plan des matières premières, suite à l'accord de réduction de la production conclu entre les pays de l'OPEP le 30 novembre à Vienne, ceux-ci ont également réussi à se mettre d'accord avec les pays producteur non-membres de l'organisation, pour qu'ils diminuent également leur production. L'objectif est de stabiliser le cours de l'or noir autour des 60 USD. Cependant, cela permettrait au pétrole de schiste américain d'être à nouveau rentable et pourrait relancer la production aux Etats-Unis.

3 - Information sur les instruments financiers et placements collectifs du groupe

Obligations :

- a XS1055037177 ACAFP 6.5% PERP pour une valeur boursière de 103,717.61 EUR
- a XS0746002392 CASA 3.875% 13/02/19 pour une valeur boursière de 111,713.92 EUR

OPC :

- a FR0010599399 BFT AUREUS pour une valeur boursière de 740,270.17 EUR
- a FR0010838722 CPR FOCUS INFLAT. I pour une valeur boursière de 352,560.56 EUR
- a FR0012740959 INDOS SEREN + G 3D pour une valeur boursière de 677,939.09 EUR
- a FR0012459246 INDOS.EURO.PATRIM. G pour une valeur boursière de 235,345.93 EUR

4 - Information sur les frais de gestion variables

Description de la méthode de calcul pour les commissions de surperformance :

Non applicable.

Sur l'exercice, montant des commissions de surperformance :

Non applicable.

5 - Information sur les critères sociaux, environnementaux, qualité de gouvernance

La politique d'investissement de l'OPC ne prend pas simultanément en compte les critères ESG dans sa pratique de sélection des instruments financiers.

6 – Information sur la sélection des intermédiaires pour l'aide à la décision d'investissement et d'exécution des ordres

1. Objet et champ d'application

Conformément à l'article 314-75-1 du Règlement Général de l'AMF, chaque Société de Gestion de Portefeuille établit et met en œuvre une politique de sélection et d'évaluation des entités qui fournissent des services d'aide à l'investissement.

Ces services, auxquels fait appel CA Indosuez Gestion (intitulés ci-après services de « recherche »), visent à aider la société de gestion à se forger une opinion sur un secteur d'activité, une valeur, un timing d'exécution d'ordre...

Les principes de sélection et d'évaluation des intermédiaires définis par CA Indosuez Gestion dans le cadre de ses activités de gestion individuelle sous mandat et d'OPC sont consignés dans le présent document. Ils doivent être portés à la connaissance du client.

2. Principes de sélection des intermédiaires

L'élaboration de la liste des intermédiaires au titre de la Recherche s'articule autour des 4 principes suivants:

- § La sélection et l'évaluation des intermédiaires doivent faire l'objet d'une procédure formalisée et contrôlable,
- § Le choix des intermédiaires doit être effectué d'une manière indépendante, dans l'intérêt exclusif des mandants et des porteurs, sans être dicté en particulier par des liens capitalistiques ou des accords de volume de transactions,
- § Le choix doit être réalisé sur la base de critères objectifs,
- § Cette sélection doit régulièrement être réexaminée au moins annuellement.

3. Dispositif de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Le dispositif de sélection et d'évaluation des intermédiaires repose sur la mise en œuvre par les équipes de gestion d'un processus de vote en quatre étapes.

§ Mise en candidature des intermédiaires

Une liste des intermédiaires Recherche candidats à l'évaluation est établie en tenant compte d'une part des résultats obtenus lors du précédent vote et figurant sur la liste des intermédiaires Recherche autorisés en vigueur, et d'autre part des nouveaux candidats proposés par les équipes de Gestion.

§ Vote des équipes de gestion

Chaque gérant est appelé à réaliser un classement de ses intermédiaires préférés en fonction de plusieurs critères d'appréciation (voir point 4). Le résultat consolidé des votes détermine un périmètre d'intermédiaires.

§ Analyse du résultat des votes et décision finale

Un comité de sélection des Intermédiaires, composé des principaux responsable de la Société de gestion, se réunit afin d'analyser le résultat des votes des gérants et de décider de la liste des intermédiaires autorisés au titre de la Recherche.

§ Mise en œuvre des décisions du Comité

Les changements décidés par le Comité sont communiqués aux intermédiaires et la liste des intermédiaires est mise à jour.

Ce processus de vote est réitéré au moins annuellement, il est contrôlé par la fonction Conformité de la société de gestion.

4. Critères d'appréciation

Les principaux critères d'appréciation pour juger de la qualité des intermédiaires en charge des services de recherche sont les suivants :

- § Qualité de l'analyse financière (connaissance des valeurs, déterminants secteurs, vision globale)
- § Pertinence des recommandations et réactivité (pertinence et timing des opinions boursières)
- § Performance du service de vente (régularité, réactivité, pertinence des signaux)
- § Contacts avec les sociétés émettrices, accès à l'information, analyste.

7 - Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation

Les frais d'intermédiation pour l'année 2016 ayant représenté un montant supérieur à 500 000€, CA Indosuez Gestion a établi le présent compte-rendu conformément aux dispositions de l'article 314-82 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Les frais d'intermédiation sont les frais toutes taxes comprises, perçus par les courtiers qui fournissent :

- le service de réception et de transmission d'ordres, et le service d'exécution d'ordres pour le compte de tiers ;
- les services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

Conditions de recours pour l'exercice 2016 à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres

CA Indosuez Gestion a recours à des services de recherche externe afin de l'aider à trouver les meilleures opportunités d'investissement pour sa gestion. Ces services comprennent notamment les travaux d'analyse financière, l'organisation de rencontres avec le management de sociétés cotées et la mise en relation de nos gérants avec des spécialistes (vendeurs, stratégestes et économistes).

Modalités de rémunération des services d'intermédiation

Les frais d'intermédiation relatifs aux services d' « aide à la décision et d'exécution d'ordres » (ou services de recherche) ont représenté globalement 64% du volume total des frais payés aux courtiers sélectionnés par CA Indosuez Gestion.

Les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission et au service d'exécution d'ordres ont représenté globalement 36% du volume total des frais payés aux courtiers sélectionnés par CA Indosuez Gestion.

Prévention des conflits d'intérêts

CA Indosuez Gestion a pris des dispositions pour prévenir les risques de conflits d'intérêts dans le choix des prestataires employés dans le cadre des services d'intermédiation. Les principales sont les suivantes :

- sélection et évaluation des intermédiaires font l'objet de procédures formalisées et contrôlables,
- les procédures de sélection et d'évaluation des intermédiaires distinguent formellement les prestations de recherche et les prestations d'exécution des ordres,
- les conventions mises en place ne comportent ni obligations de volumes d'affaires minimum ni dispositifs de tarification incitatifs,

- aucune rétrocession de frais de transaction n'est perçue par CA Indosuez Gestion de la part de ses intermédiaires.

8 - Commission de mouvement sous-conservateur

Non applicable.

9 - Information sur la politique d'exécution de la société de gestion

En application de la Directive européenne MIF, compte tenu de la mise en concurrence des modes de négociation, nous vous présentons dans ce document les caractéristiques de la politique d'exécution que nous avons adoptée dans le cadre de la gestion de l'OPC objet du présent rapport.

1 - Principes généraux

CA Indosuez Gestion s'engage à prendre toutes les mesures raisonnables, lors de l'exécution des ordres, pour obtenir dans la plupart des cas, le meilleur résultat possible au sens du Code Monétaire et Financier, notamment en tenant compte de l'évolution des marchés.

Ces mesures consistent en la mise en place de la présente politique d'exécution, qui sera ré-examinée, annuellement ; toute modification importante sera portée à la connaissance du Client.

2 - Périmètre d'application

2.1 - Périmètre Client

La présente politique d'exécution s'applique à tous les souscripteurs de l'OPC.

2.2 - Périmètre Produit

La présente politique d'exécution s'applique à tous les instruments financiers listés sur les Marchés Réglementés ou les systèmes multilatéraux de négociation accessibles par l'intermédiaire de CA Indosuez Gestion.

3 - Les principes d'acheminement des ordres

Dans le cadre de la gestion de l'OPC, l'ensemble des ordres résultant des décisions d'investissement de la société de Gestion (CA Indosuez Gestion), sont transmis à des prestataires de services d'investissement pour exécution (appelés ci-après PSI-Négociateurs) via une table de réception et transmission des ordres (RTO).

4 - Prestataires de Services d'Investissement - Négociateurs retenus

CA Indosuez Gestion retient des prestataires lui permettant de satisfaire les obligations de meilleure exécution. La qualité d'exécution de ces prestataires a été démontrée par le passé et sera ré-évaluée de manière périodique afin de s'assurer qu'ils continuent à fournir de manière permanente le service au niveau attendu, s'appréciant notamment selon les critères suivants classés par ordre d'importance, du plus important (1), au moins important (5) :

1. Pertinence globale de la politique d'exécution et notamment engagement des PSI-Négociateurs d'assurer la recherche du meilleur prix total, notamment par leur capacité à accéder à des lieux d'exécution variés ;
2. Qualité d'acheminement des ordres sur les lieux d'exécution ;
3. Fiabilité : assurance de continuité de service ;
4. Capacité à régler/livrer de façon optimisée dans la filière d'origine du titre négocié ;

5. Prix de la prestation et des services associés.

Les critères ont amené CA Indosuez Gestion à retenir plusieurs PSI-Négociateurs en fonction de leurs critères d'exécution.

La liste des PSI-Négociateurs sélectionnés est disponible sur simple demande.

5 - Sélection des lieux d'exécution

Conformément à leur propre politique d'exécution, les PSI-Négociateurs retenus par CA Indosuez Gestion sélectionnent les lieux d'exécution.

Cette sélection par les PSI-Négociateurs est réalisée au terme d'une période d'analyse leur permettant d'évaluer :

- la liquidité du marché, en termes de probabilité d'exécution calculée à partir d'un historique suffisant ;
- la fiabilité et continuité de service au niveau de la cotation et de l'exécution ;
- la sécurisation et la fiabilité de la filière de règlement/livraison.

Les lieux d'exécution comprennent des marchés réglementés, des systèmes multilatéraux de négociation, des Internalisateurs Systématiques et des Internalisateurs Simples.

La liste des lieux d'exécution ainsi offerts est disponible sur simple demande.

6 - Exécution en dehors d'un marché réglementé ou d'un système multilatéral de négociation

CA Indosuez Gestion pourra demander aux PSI-Négociateurs retenus de ne pas exécuter d'ordres en dehors d'un marché réglementé ou d'un système multilatéral de négociation.

Un accord exprès pourra être demandé dans l'hypothèse d'une Internalisation Systématique ou Simple des ordres, c'est-à-dire en dehors d'un marché réglementé ou d'un Système Multilatéral de Négociation.

7 - Définitions

CA Indosuez Gestion : société de gestion de portefeuille, mandataire de gestion, filiale de CA Indosuez Wealth (France).

PSI-Négociateur : Prestataire de Service d'Investissement fournissant le service d'exécution d'ordres de bourse.

Lieux d'exécution : lieu où des ordres de bourse peuvent être portés pour exécution (Marché Réglementé, système multilatéral de négociation, Internalisateur Systématique, ...).

Marché Réglementé : un marché réglementé d'instruments financiers est un système multilatéral qui assure ou facilite la rencontre, en son sein et selon des règles non discrétionnaires, de multiples intérêts acheteurs et vendeurs exprimés par des tiers sur des instruments financiers, d'une manière qui aboutisse à la conclusion de contrats portant sur les instruments financiers admis à la négociation dans le cadre des règles et systèmes de ce marché, et qui fonctionne régulièrement conformément aux dispositions qui lui sont applicables.

Exemple : Bourse telle qu'Euronext.

Système multilatéral de négociation : place de cotation et d'exécution d'instruments financiers.

Internalisation Simple : appariement automatique d'ordres d'achat et de vente simultanés sur la même valeur au prix de référence prévalant sur le marché réglementé de référence au moment de l'appariement.

Internalisateur Systématique : établissement financier internalisant ses ordres systématiquement pour certaines valeurs et certaines quantités, c'est-à-dire se portant contrepartie d'une exécution pour des prix et quantités préalablement affichés.

10 - Calcul du risque global

La société de gestion a établi une politique et un dispositif opérationnel de suivi et d'encadrement veillant à s'assurer que le profil de risque de l'OPC est conforme à celui décrit aux investisseurs. En particulier sa fonction permanente de gestion des risques veille au respect des limites encadrant les risques de marché, de crédit, de liquidité ou opérationnels. Les systèmes et procédures de suivi font l'objet d'une adaptation à chaque stratégie de gestion pour conserver toute la pertinence du dispositif.

La méthode de calcul du risque global utilisée pour l'OPC est celle du calcul de l'engagement.

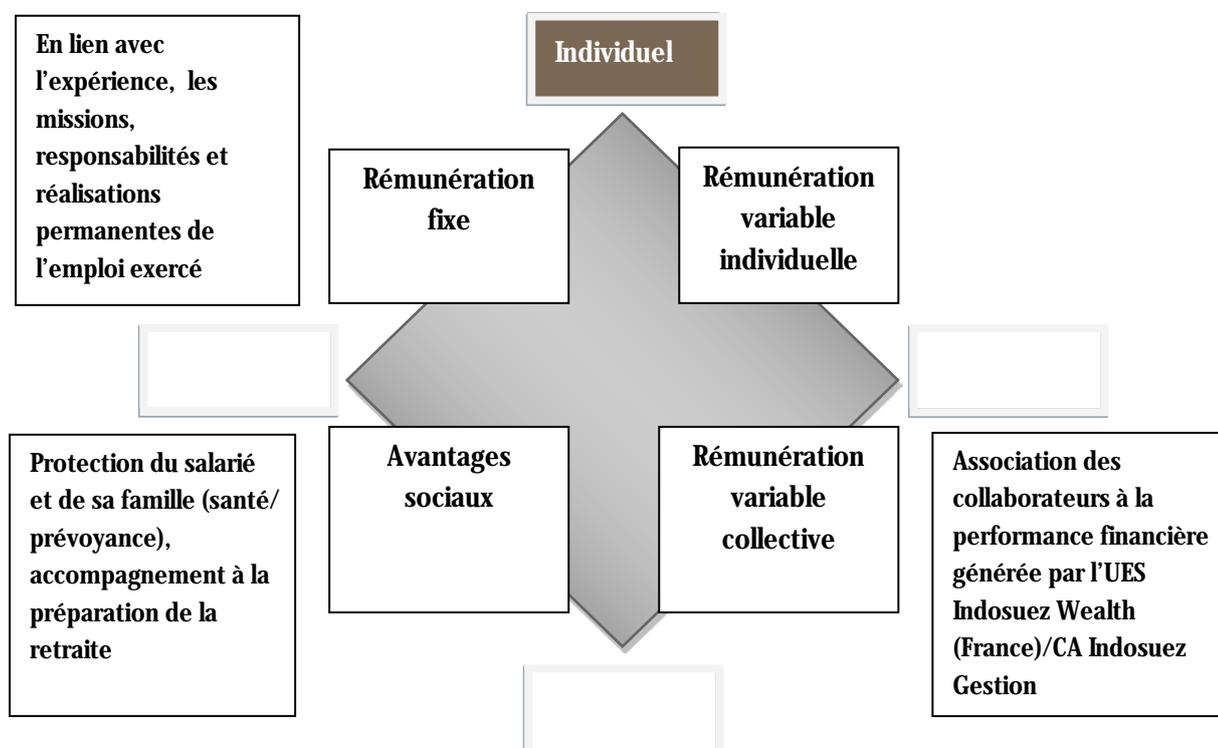
11 – Politique de rémunération

Principes de la politique de rémunération :

1 – La politique générale de rémunération de CA Indosuez Gestion est définie par la Direction Générale sur proposition de la Direction des Ressources Humaines et validation de la Direction des RH de la holding CA Indosuez Wealth (Group). Elle reçoit la contribution des fonctions de contrôle afin de vérifier la conformité de cette politique avec les normes et réglementations applicables.

2 – De manière générale, la politique de rémunération est établie de façon à s'aligner sur la stratégie économique et les objectifs à long terme, les valeurs et les intérêts de la société et des fonds sous gestion, sur ceux des investisseurs, dans une gestion saine et maîtrisée du risque.

3 – Chaque collaborateur a droit à tout ou partie de ces éléments de rémunération, en fonction des responsabilités exercées et de son lieu d'activité :



4 – En ce qui concerne la rémunération variable individuelle, celle-ci n'est attribuée (hors cas de recrutement) qu'en fonction de la contribution à la performance appréciée par le manager selon les principes suivants :

- L'enveloppe totale de rémunération variable est déterminée en % du RBE permettant de calibrer les montants distribués en fonction des résultats générés par CA Indosuez Gestion.

- Ce pourcentage du RBE est calculé selon les modalités suivantes : 1 % du RBE consolidé de CA Indosuez Wealth (France) + 4 % du RBE de CA Indosuez Gestion.
- Les enveloppes des différents secteurs sont déterminées selon un processus « Top/Down » permettant de déterminer à chaque étape la contribution à la performance collective.
- Les attributions individuelles sont discrétionnaires, fondées sur l'appréciation par le management de la performance sur la base suivante :
 - o De critères objectifs, quantitatifs comme qualitatifs ;
 - o Intégrant, selon la fonction, une échelle temporelle de court à long terme ;
 - o Et de la prise en compte de la performance ajustée du risque et du respect des limites de risque et de l'intérêt du client.

Critères pris en compte pour la détermination du bonus selon la nature des dimensions et rôles évalués :

Métier		Critères quantitatifs	Critères qualitatifs
Gestion	Performance ajustée au risque	<ul style="list-style-type: none"> • Performance fees • RI/Sharpe sur 1 et 3 ans • Performance brute/nette des fonds sur 1 et 3 ans • Classements concurrentiels • Collecte nette / succès appels d'offre, mandats 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles de risque, conformité et juridique • Contribution à la stratégie • Innovation/Technicité • Transversalité • Engagement commercial • Satisfaction du client
Contrôle	Gestion de projet et atteinte d'objectifs propres, indépendamment des résultats du business contrôlé	<ul style="list-style-type: none"> • Définition et réalisation du plan de contrôles • Encadrement des risques (procédures, formations, indicateurs, alertes) 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la réglementation et de la prise en compte des intérêts du client • Qualité des contrôles • Transversalité • Valeur ajoutée et sécurisation apportée aux opérationnels
Support	Gestion de projet et atteinte d'objectifs propres	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité des traitements • Niveau de risque, • Taux d'erreurs opérationnelles • Optimisation des charges • Gestion des projets 	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de service client et de support aux opérationnels • Amélioration de l'efficacité de l'entreprise, contribution à son développement • Transversalité et satisfaction des autres services

- A titre d'illustration, la distribution de la rémunération variable pourra être, dans ce contexte, organisée comme suit pour la population des gérants :
 - o Performance de gestion : 50 %
 - o Dimension commerciale : 25 %
 - o Volet qualitatif : 25 %

Montants des rémunérations versées au titre de l'exercice 2016 :
Chiffres non disponibles au 13/02/17

12 - Présentation des changements substantiels intervenus en cours d'exercice

Le DICI a fait l'objet d'une mise à jour réglementaire des frais et performances ainsi qu'un changement de dénomination du dépositaire "CA INDOSUEZ PRIVATE BANKING" devenant "CA Indosuez Wealth (France)"

Cette modification est entrée en vigueur le 11 février 2016.

Le prospectus a fait l'objet d'une mise à jour réglementaire afin de se conformer à la réglementation FATCA et à l'instruction AMF 2011-20. Dans le cadre de cette mise à jour, il a été procédé au changement de dénomination social du Commissaire aux comptes.

Par ailleurs le DICI a été modifié pour tenir compte du changement d'indicateur de référence.

La documentation réglementaire modifiée est entrée en vigueur le 30 décembre 2016.

13 - Swing pricing

Non applicable.

14 - Dispositions particulières concernant le rapport annuel des fia exerçant un contrôle sur des sociétés non cotées

Non applicable.

15 - Distribution

Néant.

16 - Instruments financiers dérivés

Des opérations sur les futures ou options ont été effectuées sur des marchés organisés sur la période pour se couvrir ou accentuer un mouvement de marché.

L'exposition sous-jacente atteinte à fin décembre 2016 au travers des instruments financiers dérivés était de -8.6%.

17 - Politique de gestion des risques

1. Pourcentage d'actifs du FIA faisant l'objet d'un traitement spécial du fait de leur nature non liquide :

Néant

2. Nouvelle disposition prise pour gérer la liquidité du FIA :

Néant

3. Profil de risque actuel du FIA :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas du marché.

Les facteurs de risque exposés ci-après ne sont pas limitatifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à tel investissement et de se forger par lui-même sa propre opinion en s'entourant si nécessaire, de tous les conseillers spécialisés dans ces domaines afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation personnelle.

Risque de perte en capital :

La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. L'investisseur est averti que le capital n'est pas garanti, il peut ne pas être entièrement restitué.

Risque lié à la gestion discrétionnaire:

La performance de la SICAV dépend des actifs choisis par le gérant. Il existe donc un risque que la SICAV ne soit pas investie à tout moment sur les actifs les plus performants et que l'allocation entre les différents marchés ne soit pas optimale. Ce risque peut engendrer pour le porteur une baisse de la valeur liquidative.

Risque de taux :

Il s'agit du risque de dépréciation des instruments de taux découlant des variations de taux d'intérêts. En cas de variation des taux d'intérêt, la valeur liquidative de la SICAV pourra baisser. La sensibilité du portefeuille aux produits de taux se situera dans une fourchette comprise entre 0 et 8.

Risque de crédit :

Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur public ou privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance dans lesquels est investie la SICAV peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à la détention de titres spéculatifs :

La SICAV sera exposée directement dans la limite de 20% de l'actif net sur des titres à caractère spéculatif (High Yield), et indirectement via des OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger susceptibles d'entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative.

Risque action et risque lié aux petites et moyennes capitalisations :

Les variations des marchés actions peuvent avoir un impact négatif sur l'évolution de la valeur liquidative de la SICAV. La SICAV étant exposée, via des OPC, jusqu'à 25% de l'actif sur le marché des actions. La valeur liquidative de la SICAV pourra baisser en cas de baisse des marchés actions.

Le degré d'exposition maximale aux marchés des petites et moyennes capitalisations est de 10% de l'actif net. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du FCP peut donc baisser rapidement et fortement.

Risque de change :

Un placement en devises autres que la devise de référence implique un risque de change. La valeur liquidative de la SICAV pourra baisser en cas de baisse des devises de cotation des instruments financiers utilisés par la SICAV. Le risque de change, au travers des investissements en OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger est limité à 20% de l'actif.

Risque lié à l'investissement sur les pays émergents :

L'attention des investisseurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La SICAV pouvant être exposée jusqu'à 20%, la valeur liquidative pourra baisser en cas de dégradation de la situation financière et/ou politique d'un Etat émergent.

Risque de liquidité : Lorsqu'une part des investissements du FIA est réalisée dans des instruments financiers susceptibles d'avoir un niveau de liquidité faible dans certaines circonstances, la valeur liquidative est susceptible de diminuer.

Risque de contrepartie : Le FIA peut subir une perte en cas de défaillance d'une contrepartie avec laquelle ont été réalisées certaines opérations. Dans ce cas la valeur liquidative peut baisser.

4. Description de la politique de gestion des risques (extrait de Politique de gestion des risques) :

a. Périmètre des portefeuilles concernés – principales caractéristiques

La politique de gestion des risques s'applique à l'ensemble des portefeuilles gérés.

Les portefeuilles gérés par CA Indosuez Gestion présentent les caractéristiques suivantes en termes de profils d'investissement :

- les titres de capital ou les titres de créance faisant l'objet d'investissements sont tous admis à la négociation sur des marchés réglementés ou organisés ;
- les instruments financiers à terme utilisés dans les portefeuilles sont exclusivement des « dérivés listés » ;
- aucune opération de gré à gré nécessitant des remises en garantie (collatéral) n'est réalisée ;
- les opérations, y compris celles portant sur des instruments dérivés, sont effectuées dans la limite d'une fois l'actif ; aucun portefeuille n'est donc exposé à un effet de levier.

b. Principaux risques suivis

Le contrôle des risques est effectué selon les modalités décrites dans les fiches méthodologiques établies à partir de la cartographie des risques. Les risques qui ne feraient pas l'objet d'une fiche méthodologique spécifique sont ceux qui sont suivis dans le cadre du contrôle du respect des contraintes d'investissement réglementaires et statutaires (ex : risque de change).

b.1. Risque de marché

Le risque de marché est suivi à travers plusieurs types d'indicateurs :

- des indicateurs de risque de marché, dont les limites sont précisées dans les prospectus des OPC ou dans les mandats de gestion : sensibilité pour les taux, exposition action, exposition de change ...
- des limites en matière de zones d'investissement : géographique, sectorielle, taille de capitalisation boursière...
- des limites internes de suivi des performances : tracking error, volatilité ...
- des limites en matière de respect des grilles modèles d'allocation d'actifs.

Tous ces indicateurs font l'objet de contrôles de premier niveau par les équipes opérationnelles (ex-ante par les gérants, ex-post par le middle-office), et sont revus lors du comité des risques mensuels, à travers des grilles de contrôle de deuxième niveau. Des contrôles transversaux permettent, par ailleurs, de vérifier le respect des allocations définies dans les portefeuilles modèles.

En cas d'anomalie, le gérant doit réajuster ses investissements dans les meilleurs délais.

Le processus d'escalade est le suivant :

- Le gérant répond aux alertes de dépassement le jour même par e-mail en précisant l'action correctrice envisagée.
- Si l'action correctrice n'est pas intervenue le jour du dépassement, un mail de relance est adressé au gérant copie le responsable hiérarchique, la Direction Générale de GPI et le Contrôle Interne.
- En cas de difficulté pour obtenir la régularisation, le MO OPCVM fait intervenir le Contrôle Interne GPI.

A chaque comité crédit, pour chaque type de risque, le RCCI présente une fiche qui rappelle les indicateurs et produit un « indicateur global » reflétant les anomalies éventuellement constatées sur le périmètre. Le niveau de cet indicateur global détermine la mise en place d'un plan d'actions, qui fait alors l'objet d'un suivi lors des comités ultérieurs.

Le contrôle des risques réalise des tests trimestriels sur les fonds. Les scénarii doivent être revus une fois par an, ou plus fréquemment en cas de constatation d'anomalies lors des tests ou en cas de survenance d'un événement exceptionnel pouvant avoir un impact sur la liquidité de l'actif et / ou du passif. Les résultats des scénarii sont intégrés au reporting réglementaire AIFM et font l'objet d'une restitution dans le cadre du comité des risques.

Exemples de scénarii :

Risque de liquidité :

- Vente de 100% du portefeuille

- Basse de 10% des volumes
- Ecartement de 10% des spreads Bid/Ask

Risques de marché :

- Hausse du marché action (10%)
- Baisse du marché action (10%)
- Hausse du marché de taux (10%)
- Baisse du marché de taux (10%)

b.2. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est pris en compte préalablement au référencement d'un titre, puis suivi dans le cadre du profil de risque des portefeuilles en tenant compte à la fois de la composition de l'actif (liquidité des titres) et de la composition du passif (catégories d'investisseurs).

Le référencement d'un instrument financier comme investissement dans un OPC ne peut se faire que s'il répond à certains critères qui contribuent à la définition de sa liquidité :

- admission à la négociation sur un marché réglementé ou organisé pour les titres de capital, les titres de créance, les ETF et les instruments financiers à terme ;
- valeur liquidative quotidienne pour les OPC.

Une analyse de la liquidité d'un instrument financier, le cas échéant de son sous-jacent, est faite préalablement à son référencement. Les critères sont adaptés en fonction du type d'instrument, par exemple : taille de l'émission, spread bid/ask, nombre de brokers actifs sur la valeur pour les obligations ; volume moyen quotidien sur 3 mois, capitalisation boursière et flottant pour les actions de petites et moyennes valeurs ; spread moyen historique pour les ETF ; encours total, fréquence de valorisation et ratio d'emprise pour les OPC.

Un suivi de la répartition du passif est effectué entre trois grandes catégories de clients :

- les fonds et les mandats de CA Indosuez Gestion qui détiennent des parts d'OPC ;
- la clientèle libre de CA Indosuez Wealth (France) et des Caisses Régionales de Crédit Agricole ;
- les investisseurs externes.

Une attention particulière est accordée aux deux premières catégories, dans la mesure où une décision de désinvestissement pourrait être mise en œuvre dans des délais assez brefs, afin d'éviter que des cessions d'actifs ne risquent de déséquilibrer la liquidité d'un OPC.

Par ailleurs, les règlements des fonds dédiés ou des fonds dont la commercialisation est faite auprès d'un nombre très restreint d'investisseurs contiennent une clause permettant de différer jusqu'à 30 jours le règlement à l'investisseur souhaitant racheter tout ou une grande partie de son investissement dans des conditions particulières de marché.

Le profil du risque de liquidité des OPC est régulièrement évalué, selon une fréquence adaptée en fonction des actifs du portefeuille. Le suivi de la liquidité consiste à estimer le délai de cession de l'intégralité des titres en portefeuille dans les conditions actuelles de marché, en optimisant les coûts de cession par ligne. Le délai de cession est calculé pour chaque titre et dépend des critères suivants :

- pour les actions et les obligations : volume moyen échangé sur les derniers mois,
- pour les actions : taille normative, estimée en fonction d'un coût de cession à ne pas dépasser mesuré à partir de l'écartement moyen du prix du titre ajusté de sa volatilité,
- pour les obligations : spread bid/ask moyen.

Par ailleurs, des scénarii sont en cours de définition sur la base d'hypothèses de crise sur l'actif et sur le passif afin de simuler des situations qui réduiraient la liquidité des actifs des OPC à un moment où des rachats massifs interviendraient. En particulier, les scénarii prévoient de détériorer de façon individuelle ou simultanée les critères suivants : taille de rachat, écartement des spreads bid/ask, diminution des volumes échangés. Il est prévu que le contrôle des risques réalise des tests trimestriels sur les FIA. Les scénarii doivent être revus une fois par an, ou plus fréquemment en cas de constatation d'anomalies lors des tests ou en cas de survenance d'un événement exceptionnel pouvant avoir un impact sur la liquidité de l'actif et / ou du passif.

Dans le cas d'un mouvement significatif sur le passif d'un fonds (souscription ou rachat représentant plus de 10% de l'actif net du fonds), un dispositif de crise dit « code indigo » est activé (cf. politique de gestion de la liquidité).

b.3. Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie se décompose en deux parties :

- Le risque attaché au choix d'une contrepartie pour une négociation de gré à gré : CA Indosuez Gestion n'est pas concernée dans la mesure où :
 - o elle ne traite que des instruments financiers admis à la négociation sur des marchés réglementés ou organisés et par l'intermédiaire de brokers
 - o elle ne traite pas d'opérations nécessitant un dépôt de garantie en dehors des appels de marge de son compensateur pour les dérivés listés
- Le risque de règlement / livraison :
 - o Pour les opérations traitées par l'intermédiaire de brokers ou pour les souscriptions / rachats en OPC, ce risque est considérablement limité dans la mesure où les échanges se font via des dépositaires centraux en DVP.
 - o Certaines opérations se traitent cependant en gré à gré, sur des titres admis à la négociation sur des marchés réglementés, mais pour lesquelles le volume à négocier nécessite de prendre des précautions pour ne pas influencer sur le cours.

Les contreparties et brokers font l'objet d'un processus de sélection et d'une revue semestrielle, dans le cadre d'un « comité brokers ». En vertu d'une convention de RTO de type PSSE conclue entre CA Indosuez Gestion et CA Indosuez Wealth (France), les gérants de CA Indosuez Gestion passent leurs ordres à la table de négociation de CA Indosuez Wealth (France), qui se charge de les transmettre pour exécution aux intermédiaires retenus par le comité. Le dispositif de sélection est donc réalisé conjointement par les deux entités mais reste placé sous la responsabilité de CA Indosuez Gestion. Il repose sur une évaluation analytique et traçable de la prestation des brokers, qui porte sur la recherche (évaluation à la charge de CA Indosuez Gestion) et la qualité de l'exécution des PSI (évaluation à la charge de CA Indosuez Wealth (France)). Une consolidation pondérée des votes permet d'établir un palmarès à partir duquel le Comité établit son dispositif pour le semestre à venir.

Un suivi des suspens est réalisé par le Middle-Office en liaison avec le dépositaire. Des suspens durables ou récurrents peuvent conduire à une à une suppression temporaire du broker concerné de la liste des brokers autorisés.

b.4. Risque de crédit

La société de gestion procède à ses propres analyses de risque de crédit. Elles sont basées sur la recherche externe de brokers, la publication des agences et ses capacités d'analyse (la plupart des gérants sont membre de la SFAF ou titulaire du CFA).

En ce sens la société de gestion n'utilise pas les agences de notation comme seul critère de décision d'investissement.

Certains clients d'Indosuez Gestion, assureurs principalement, imposent des règles strictes de vente en cas de dégradation d'une des agences. Mais ce n'est pas le cas de la grande majorité de la gestion obligataire.

La société de gestion s'appuie sur les notations des agences, notamment la limite « investment grade » pour d'une part modifier le poids maximum d'un émetteur en portefeuille et d'autre part définir une limite pour laquelle un suivi plus attentif des émetteurs est indispensable.

Indosuez Gestion n'utilise pas une agence en particulier mais la méthode choisie consiste à retenir la notation minimale publiée par les 3 principales agences.

De par sa propre analyse, la société de gestion se réserve la possibilité de conserver un émetteur dont la notation par les agences serait dégradée tout en se conformant à ses limites internes.

CA Indosuez Gestion a, par ailleurs, accès à une base de données Groupe dite « RICOS » qui rassemble les émetteurs qui ont fait l'objet d'une notation interne (analyses réalisées par la fonction Risques de CA CIB). La notation d'un émetteur n'est utilisée qu'à titre informatif.

Enfin, à noter que les procédures en vigueur autorisent les gérants à investir sur des obligations non notées.

b.5. Risque opérationnel

Le risque opérationnel est particulièrement mesuré à travers la cartographie des risques, qui recense les risques opérationnels selon la typologie de Bâle II. Par ailleurs, le comité des risques procède à un examen mensuel du compte erreur.

Tout incident que le RCCI considère comme significatif, soit de par son montant en valeur absolue, soit de par les défaillances qu'il peut révéler en termes d'organisation ou de procédure, fait l'objet d'une analyse et d'un plan d'actions. En particulier, une évaluation des impacts éventuels sur les clients ou les porteurs de parts ou actions d'OPC est réalisée, et le cas échéant, des mesures d'indemnisation peuvent être engagées.

Les incidents d'un montant en valeur absolue supérieurs à 5.000 euros entraînent la réunion d'une cellule de crise (« code rouge ») et l'information de la maison-mère.

b.6. Calcul du risque global

La société de gestion n'utilisant jamais d'effet de levier dans ses portefeuilles, le calcul du risque global se fait uniquement par la méthode de l'engagement, telle qu'elle est décrite dans l'instruction AMF 2011-15, articles 6 à 8.

18 – Information sur le montant total de levier

Montant total du levier calculé selon la méthode de l'engagement utilisée par le FIA :

352 904.31 €

19 - Rapport sur les conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées en 2016

(conformément à l'article 314-101 du Règlement général de l'AMF)

Conformément à sa politique de vote, CA Indosuez Gestion a exercé les droits de vote aux assemblées générales de 64 sociétés.

Ces 64 sociétés appartiennent toutes à l'indice SBF 120, indice de référence choisi par CA Indosuez Gestion comme critère de vote dans le cadre de sa politique de vote aux assemblées sur les titres présents dans sa gestion d'OPC.

A titre indicatif, au 31 décembre 2016, la société de gestion disposait de droits de vote au sein de 403 sociétés cotées.

Sur les 64 sociétés ayant fait l'objet d'un vote, 885 résolutions ont été soumises avec 81% de votes positifs et 19% de votes négatifs.

Nombre de résolutions votées sur les 64 sociétés	885	% du total
Nombre de vote positifs	715	81
Nombre de vote négatifs	170	19

La société de gestion n'a pas rencontré de cas où elle a estimé ne pas pouvoir respecter les principes fixés dans son document « politique de vote ». Aucune situation de conflit d'intérêt n'a eu à être traitée lors de l'exercice du droit de vote. Contacts avec les sociétés émettrices, accès à l'information, analyste.

20 - Compléments sociétés sicav

Titres négociés sur un marché réglementé :

Néant

Franchissement de seuils en cohérence avec les ratios réglementaires applicables :

Néant

Mandats :

	Mandats
<p><u>Président- Directeur Général :</u> Christine GARDE</p>	<p>Président Directeur Général de :</p> <ul style="list-style-type: none">- SICAV DANAE- SICAV CADEISDA- SICAV SATIE- SICAV MISUKASE <p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none">- SICAV JUNOT STRATEGIE- SICAV DANAE- SICAV CADEISDA- SICAV SATIE- SICAV MISUKASE
<p><u>Administrateur :</u> Elisabeth RENAULDON</p>	<p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none">- SICAV CADEISDA
<p><u>Administrateur :</u> Serge CADEI</p>	<p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none">- SICAV CADEISDA
<p><u>Administrateur :</u> Jocelyne VIALLE</p>	<p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none">- SICAV SATIE- SICAV SHAGASTIASICAV CADEISDA
<p><u>Administrateur :</u> Annick CARRE</p>	<p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none">- SICAV ROMACO- SICAV DANAE- SICAV CADEISDA

Conventions réglementées pour les SA :

Aucune convention visée à l'article L225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

21 - Avis aux porteurs

La composition de l'OPC est disponible sur simple demande écrite auprès du Service Communication Clientèle de CA Indosuez Gestion à l'adresse 17, rue du Docteur Lancereaux, 75008 Paris ou à l'adresse e-mail indosuezgestion@ca-indosuez.fr.

CA Indosuez Gestion

Siège social : 17 rue du Docteur Lancereaux, 75382 Paris cedex 08 - Tél : 01 40 75 62 62 - Fax : 01 45 63 85 20 - www.ca-indosuez.com

Société anonyme au capital de 11 037 435 €, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 392 945 382 - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP-98025. 17, rue du Docteur Lancereaux - 750382 Paris cedex 08

GRUPE CRÉDIT AGRICOLE

22 - Répartition et affectation des sommes distribuables

- Sommes distribuables afférentes au résultat

Les sommes à affecter au titre de la quote-part afférente au résultat distribuable présente un solde positif de 125 815,64 euros.

Il est proposé d'affecter cette somme au compte de capital conformément aux dispositions statutaires. Il est rappelé que les sommes distribuables ont été intégralement capitalisées lors de l'exercice précédent.

- Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

Les sommes à affecter au titre de la quote-part afférente aux plus ou moins-values nettes distribuable s'élèvent à 29 003,64 euros.

Il est proposé d'affecter cette somme au compte de capital conformément aux dispositions statutaires.

23 - Administration de la société

- Echéance de mandat d'administrateurs

Nous vous informons qu'aucun mandat d'administrateur n'est arrivé à échéance.

- Rappel des dates d'échéance des mandats

NOM	PRENOM	FONCTION	DATE ECHEANCE MANDAT (à l'issue de l'AGO statuant sur les comptes clos le...)
CADEI	Serge	Administrateur	31/12/2021
CARRE	Annick	Administrateur	31/12/2021
RENAULDON	Elisabeth	Administrateur	31/12/2020
VIALLE	Jocelyne	Administrateur	31/12/2019
GARDE	Christine	Président – Directeur Général	31/12/2021

- Modalités d'exercice de la direction générale

Conformément aux dispositions de l'article L225-51.1 et R225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que le Conseil d'administration a opté pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général.

Certification du Commissaire aux comptes



CADEISDA

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2016**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2016**

CADEISDA

FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE CONSTITUEE SOUS
FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion

CA INDOSUEZ GESTION
17, rue du Docteur Lancereaux
75008 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les organes de direction de la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale constitué sous forme de société d'investissement à capital variable CADEISDA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



CADEISDA

3. - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Frédéric SELLAM

CADEISDA

COMPTES ANNUELS

30/12/2016

BILAN ACTIF AU 30/12/2016 EN EUR

	30/12/2016	31/12/2015
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	10 707 473,21	10 820 385,53
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Non négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	5 992 904,18	7 666 172,24
Négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	5 992 904,18	7 666 172,24
Non négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négo-ciés sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négo-ciables</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négo-ciés sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	4 676 189,63	3 149 783,29
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	4 676 189,63	3 149 783,29
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	38 379,40	4 430,00
Opérations sur un marché régle-menté ou assimilé	38 379,40	4 430,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	61 459,58	58 335,77
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	61 459,58	58 335,77
Comptes financiers	443 580,61	103 284,57
Liquidités	443 580,61	103 284,57
Total de l'actif	11 212 513,40	10 982 005,87

BILAN PASSIF AU 30/12/2016 EN EUR

	30/12/2016	31/12/2015
Capitaux propres		
Capital	11 013 038,52	10 627 541,92
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	29 003,64	71 671,28
Résultat de l'exercice (a, b)	125 815,64	272 318,12
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	11 167 857,80	10 971 531,32
Instruments financiers	38 379,40	4 430,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	38 379,40	4 430,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	38 379,40	4 430,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	6 276,20	6 044,55
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	6 276,20	6 044,55
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	11 212 513,40	10 982 005,87

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2016 EN EUR

	30/12/2016	31/12/2015
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EUR XEUR FOAT E 0317	1 366 380,00	0,00
XEUR FGBL BUN 0317	1 477 350,00	0,00
XEUR FGBL BUND 10 H6	0,00	2 052 960,00
XEUR FGBM BOBL H6	0,00	914 690,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
STX 50 DIV 1217	0,00	274 000,00
TY CBOT YST 1 0317	1 879 311,97	0,00
XEUR FGBS SCHATZ H6	0,00	446 040,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2016 EN EUR

	30/12/2016	31/12/2015
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	4,94	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	188 549,76	337 824,66
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	1 086,25	0,00
Total (1)	189 640,95	337 824,66
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	16,42
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	0,00	16,42
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	189 640,95	337 808,24
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	62 638,06	61 850,55
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	127 002,89	275 957,69
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-1 187,25	-3 639,57
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	125 815,64	272 318,12

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 0.50 % TTC.

Un montant complémentaire annuel de 10 000 € correspondant à des frais juridique a également été imputé dans les comptes de l'OPC à chaque valeur liquidative, ce montant représente 0,09% de l'actif net moyen de l'exercice.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période considérée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Sommes Distribuables</i>	<i>Action C</i>
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2016 EN EUR

	30/12/2016	31/12/2015
Actif net en début d'exercice	10 971 531,32	11 409 013,13
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	0,00	343 268,35
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-269 474,13	-570 468,30
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	242 538,56	287 520,34
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-177 039,88	-112 789,17
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	189 682,10	98 745,50
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-201 453,95	-166 000,00
Frais de transactions	-29 906,55	-28 897,38
Différences de change	1 899,21	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	325 618,83	-576 478,84
Différence d'estimation exercice N	165 998,98	-159 619,85
Différence d'estimation exercice N-1	159 619,85	-416 858,99
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-12 540,60	11 660,00
Différence d'estimation exercice N	-11 680,60	860,00
Différence d'estimation exercice N-1	-860,00	10 800,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	127 002,89	275 957,69
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	11 167 857,80	10 971 531,32

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	478 734,01	4,29
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	5 514 170,17	49,38
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	5 992 904,18	53,66
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
Taux	2 843 730,00	25,46
TOTAL Opérations de couverture	2 843 730,00	25,46
Autres opérations		
Taux	1 879 311,97	16,83
TOTAL Autres opérations	1 879 311,97	16,83

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	5 514 170,17	49,38	0,00	0,00	0,00	0,00	478 734,01	4,29
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	443 580,61	3,97
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	2 843 730,00	25,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	1 879 311,97	16,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	101 929,92	0,91	1 762 237,50	15,78	1 593 861,01	14,27	2 534 875,75	22,70
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	443 580,61	3,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 843 730,00	25,46
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 879 311,97	16,83

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	USD						Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	21 926,09	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	40 118,37	0,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	1 879 311,97	16,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/12/2016
Créances	
Rétrocession de frais de gestion	139,08
Dépôts de garantie en espèces	61 320,50
Total des créances	61 459,58
Dettes	
Frais de gestion	6 276,20
Total des dettes	6 276,20

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En actions	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-242,40	-269 474,13
Solde net des souscriptions/rachats	-242,40	-269 474,13

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2016
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	64 257,23
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,59
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	1 619,17

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2016
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2016
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	30/12/2016
Actions			0,00
Obligations			215 431,53
	XS1055037177	ACAFP 6.5% PERP	103 717,61
	XS0746002392	CREDIT AGRICOLE SA 3.875% 13/02/2019	111 713,92
TCN			0,00
OPC			2 006 115,75
	FR0010599399	BFT AUREUS IC	740 270,17
	FR0010838722	CPR FOCUS INFLATION FCP I	352 560,56
	FR0012459246	INDOSUEZ EUROPE PATRIMOINE G	235 345,93
	FR0012740959	INDOSUEZ SERENITE PLUS G	677 939,09
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2016	31/12/2015
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	125 815,64	272 318,12
Total	125 815,64	272 318,12

	30/12/2016	31/12/2015
CADEISDA		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	125 815,64	272 318,12
Total	125 815,64	272 318,12

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2016	31/12/2015
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	29 003,64	71 671,28
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	29 003,64	71 671,28

	30/12/2016	31/12/2015
CADEISDA		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	29 003,64	71 671,28
Total	29 003,64	71 671,28

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016
Actif net en EUR	9 423 796,00	10 846 804,38	11 409 013,13	10 971 531,32	11 167 857,80
Nombre de titres	8 999,72	10 066,85	10 048,85	9 849,61	9 607,21
Valeur liquidative unitaire en EUR	1 047,12	1 077,47	1 135,35	1 113,90	1 162,44
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	4,69	13,86	7,27	3,01
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	8,62	31,41	34,70	27,64	13,09

3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE 5.625% 17-10-42	EUR	100 000	119 695,05	1,06
DEUTSC 1.0% 18-03-19 EMTN	EUR	100 000	101 543,26	0,91
DEUTSCHE BANK AG 5%10-240620 EMTN	EUR	100 000	110 247,84	0,99
HEIDELBERGCEMENT AG 1.5% 07-02-25	EUR	25 000	25 270,99	0,23
TOTAL ALLEMAGNE			356 757,14	3,19
AUTRICHE				
OMV AG 5.25% PERP	EUR	100 000	110 330,59	0,99
TOTAL AUTRICHE			110 330,59	0,99
ESPAGNE				
ESPAGNE 4.30% 31/10/19	EUR	100 000	113 075,97	1,01
ROYAUME D'ESPAGNE 0.55% 11/30/19	EUR	300 000	315 197,50	2,83
TELEFONICA EMISIONES SAU 0.318% 17-10-20	EUR	100 000	99 611,96	0,89
TOTAL ESPAGNE			527 885,43	4,73
ETATS UNIS AMERIQUE				
AMEX CREDIT 0.625% 22-11-21	EUR	100 000	101 045,92	0,90
JPM C 0.625% 25-01-24 EMTN	EUR	100 000	98 177,40	0,88
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			199 223,32	1,78
FRANCE				
ACAFCP 6.5% PERP	EUR	100 000	103 717,61	0,93
AIR FRANCEKLM 3.75% 12-10-22	EUR	100 000	101 759,74	0,91
AXA SA 5.25%10-160440	EUR	100 000	115 233,49	1,03
BNP 2.875% 20/03/2026	EUR	250 000	266 485,92	2,40
BPCE 4.9% 02/11/2019	EUR	100 000	113 745,04	1,02
CAP GEMINI 0.5% 09-11-21	EUR	100 000	100 331,34	0,90
CCCIF 4%10-120118 EMTN	EUR	200 000	215 577,28	1,93
FRANCE (GOVT OF) 0.10% 25/07/2021 INDEXE	EUR	150 000	163 536,51	1,46
GROUPE DANONE 0.424% 03-11-22	EUR	100 000	99 849,86	0,89
ILIAD 2.125% 05-12-22	EUR	100 000	104 837,84	0,94
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 0.625% 10-11-21	EUR	125 000	125 264,33	1,12
SG 1.0% 01-04-22 EMTN	EUR	100 000	100 507,62	0,90
SG 6.75% 31/12/2099	EUR	100 000	104 427,87	0,94
TOT 2.25% PERP EMTN	EUR	100 000	101 828,03	0,91
TOTAL FRANCE			1 817 102,48	16,28
ITALIE				
INTESA SANPAOLO 4%10-2018	EUR	200 000	214 637,40	1,92
ITALIE 4.25%09-010919	EUR	150 000	169 058,70	1,51

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SAIP FIN 3.0% 08-03-21 EMTN	EUR	100 000	104 678,64	0,94
UNICREDIT SPA 1.5% 19-06-19	EUR	200 000	206 359,40	1,85
TOTAL ITALIE			694 734,14	6,22
JERSEY				
UBS GROUP FUNDING 1.5% 30-11-24	EUR	200 000	201 471,45	1,80
TOTAL JERSEY			201 471,45	1,80
LUXEMBOURG				
ARCE 3.0% 09-04-21 EMTN	EUR	200 000	214 977,92	1,92
GRAND CITY PROPERTIES 3.75% PERP	EUR	100 000	103 488,69	0,93
TOTAL LUXEMBOURG			318 466,61	2,85
PAYS-BAS				
EVONIK FINAN ZCP 08-03-21 EMTN	EUR	100 000	99 185,00	0,89
ING BANK 3.625% 25/02/26 EMTN	EUR	100 000	112 069,07	1,00
LEAS COR 1.0% 24-05-21 EMTN	EUR	100 000	101 884,70	0,91
VOLKSWAGEN INTL FIN NV 1.875% 15/05/2017	EUR	100 000	101 929,92	0,91
VW 3.75% 03/24/49	EUR	100 000	104 705,08	0,94
TOTAL PAYS-BAS			519 773,77	4,65
PORTUGAL				
PORT OBRI DO 3.85% 15-04-21	EUR	150 000	166 461,16	1,49
TOTAL PORTUGAL			166 461,16	1,49
ROYAUME UNI				
AVIVA TV08-220538 SUB EMTN	EUR	100 000	112 008,85	1,01
AVIVA 0.625% 27-10-23 EMTN	EUR	100 000	98 438,44	0,88
BARC 1.875% 23-03-21 EMTN	EUR	100 000	104 865,18	0,94
BP CAP MK 1.117% 25-01-24 EMTN	EUR	100 000	101 950,35	0,91
CREDIT AGRICOLE SA 3.875% 13/02/2019	EUR	100 000	111 713,92	1,00
HSBC 0.875% 06-09-24	EUR	150 000	147 942,41	1,33
LLOYDS BANKING GROUP 0.75% 09-11-21	EUR	102 000	101 770,51	0,91
SCOT AND SOUT ENE 2.375% PERP	EUR	100 000	100 679,40	0,90
STD CHARTERED 4,125%12-180119	EUR	27 000	30 249,97	0,27
TESCO 3.375% 02/11/2018	EUR	161 000	171 079,06	1,54
TOTAL ROYAUME UNI			1 080 698,09	9,69
TOTAL Obligations & val. ass. ng. sur mar. régl. ou ass.			5 992 904,18	53,67
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			5 992 904,18	53,67
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
BFT AUREUS IC	EUR	6 800	740 270,17	6,62
CPR FOCUS INFLATION FCP I	EUR	46	352 560,56	3,16

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Edmond de Rothschild Signatures Financial Bonds I	EUR	1 390,707	229 758,70	2,06
INDOSUEZ EUROPE PATRIMOINE G	EUR	2 414,052	235 345,93	2,11
INDOSUEZ SERENITE PLUS G	EUR	6 765,184	677 939,09	6,07
LYXOR ETF S&P MIB	EUR	9 875	185 654,94	1,66
TOTAL FRANCE			2 421 529,39	21,68
IRLANDE				
BNY-AB RT EQ-EURTH	EUR	188 191,796	219 845,66	1,97
ENHANCEDYIELD SHORT TERM FUNDS	EUR	2 123,064	336 229,65	3,01
TOTAL IRLANDE			556 075,31	4,98
LUXEMBOURG				
FID-G FINA-Y AC=	EUR	6 504,18	123 319,25	1,10
HSBC-GEM DTR-L1EUR	EUR	20 779,231	219 678,03	1,97
JPM FUNDS EUROPE DYNAMIC C 3DEC	EUR	11 850	345 901,50	3,10
ML INV.MARSH.EURO B ACC.C.3DEC	EUR	2 250	315 270,00	2,82
PICTET EME.LOCAL CURR.DEBT I	EUR	1 478,0227	230 261,16	2,06
PIONE.ABS.RET.EUR.EQ.CL.I C.3D	EUR	1 263,604	144 682,66	1,30
SCH ISF EUROPEAN ALAR CA EUR	EUR	2 950,09	319 472,33	2,86
TOTAL LUXEMBOURG			1 698 584,93	15,21
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			4 676 189,63	41,87
TOTAL Organismes de placement collectif			4 676 189,63	41,87
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé				
EUR XEUR FOAT E 0317	EUR	-9	-15 770,00	-0,14
TY CBOT YST 1 0317	USD	16	13 349,40	0,12
XEUR FGBL BUN 0317	EUR	-9	-9 260,00	-0,08
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé			-11 680,60	-0,10
TOTAL Engagements à terme fermes			-11 680,60	-0,10
TOTAL Instruments financiers à terme			-11 680,60	-0,10
Appel de marge				
Appels de marges Bq Gestion Privé en \$ us	USD	-14 125	-13 349,40	-0,12
Appels de marges Bq Gestion Privé en euro	EUR	25 030	25 030,00	0,22
TOTAL Appel de marge			11 680,60	0,10
Créances			61 459,58	0,55
Dettes			-6 276,20	-0,06
Comptes financiers			443 580,61	3,97
Actif net			11 167 857,80	100,00

CADEISDA

EUR

9 607,21

1 162,44



CADEISDA

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 30 décembre 2016)**



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 30 décembre 2016**

CADEISDA

FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE CONSTITUE SOUS
FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion

CA INDOSUEZ GESTION
17, rue du Docteur Lancereaux
75008 PARIS

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*